

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2852 - JEUDI 2 MARS 2017

PROCESSUS DE KIMBERLEY

Nouvel espoir pour la RDC

Marie-Chantal Kaninda, une économiste formée à l'Université de Liège en Belgique, occupe, depuis le 1er mars, ses nouvelles fonctions de directrice exécutive de World Diamond Council (Conseil mondial du diamant en français) en remplacement de l'américaine Patricia Syrud. À la tête d'une importante organisation de lutte contre le trafic illicite des pierres précieuses, surtout dans les zones en conflit comme l'Est de la RDC, la voix de cette experte dans les questions minières ne manquera pas de peser sur la réforme du Processus de Kimberley qui devrait intervenir cette année.

Elle va répondre aux défis de la traçabilité des diamants bruts à l'échelle mondiale pour prévenir leur commerce illicite et défendre les intérêts des industriels de la joaillerie et du diamant dans la réforme du Processus de Kimberley.

Page 12



La traçabilité des diamants bruts désormais garantie

LIBERTÉS PUBLIQUES

Un rapport de l'ONU accable les forces de défense et de sécurité

Un rapport du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme (BCNUDH) publié le 28 février indique qu'entre le 15 et le 31 décembre 2016, au moins quarante personnes ont été tuées et 147 blessées par un usage excessif et disproportionné de la force à laquelle ont eu recours les unités de défense et de sécurité pour empêcher à la population de prendre part aux mouvements de protestation contre le maintien de Joseph Kabila au pouvoir au-delà du délai constitutionnel.

Tout en précisant que le nombre effectif de victimes pourrait être plus élevé que celui mentionné dans ce rapport, le BCNUDH fait également état d'une restriction illégale et disproportionnée des libertés publiques, y compris le droit aux libertés d'expression, d'information et de réunion pacifique.



Des éléments de la police nationale congolaise

DIVISION 1 - ZONE OUEST

Pas de vainqueur entre FC Renaissance du Congo et FC MK

Le FC Renaissance du Congo et le FC MK de l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi ont été à forces égales, le 28 février, au stade Tata-Raphaël, en match de la 13e journée de la zone de développement ouest de la 22e édition du championnat national de football. Score de la partie : un but partout. Le Brésilien Silva a ouvert la marque pour le club orange de Kinshasa à la 28e minute avant la fin de la première période par Likambo Mbau. Dans cette zone de développement, V.Club est premier avec 39 points suivi par le Daring Club Motema Pembe, deuxième avec 37 points. FC Renaissance ferme la marche des clubs déjà qualifiés pour le Play off avec désormais 33 points. Ce club va évoluer pour la première fois à ce niveau de l'élite du football national.

Page 14

FUNÉRAILLES

La dépouille de Tshisekedi attendue à Kinshasa le 11 mars



La dépouille d'Étienne Tshisekedi

La famille biologique de l'illustre disparu vient d'acquiescer à la décision de l'autorité urbaine de la ville-province de Kinshasa d'inhumer le père de la démocratie congolaise au cimetière de la Gombe contrairement à la proposition de sa famille politique qui avait jeté son dévolu sur le siège de l'UDPS situé à la 12e rue Limete. Un communiqué signé depuis Bruxelles par Mgr Gérard Mulumba, frère du défunt, et la veuve Marthe a suffi pour faire taire la polémique.

À l'UDPS, l'on déclare se ranger derrière la famille biologique en respectant ses décisions tout en sollicitant l'implication de la Monusco aux côtés des combattants de l'UDPS et de la police pour sécuriser les personnes et leurs biens lors de l'arrivée de la dépouille d'Étienne Tshisekedi à Kinshasa.

Page 13

ÉDITORIAL

Travail, amour, volonté

Revenons un brin sur les déclarations du professionnel de football qui vient de signer un contrat de trois ans avec le Congo pour former dans le métier dont il déclare connaître les rouages : « *Je suis un passionné de football, je suis Brésilien et je crois toujours. Il y a des choses qu'il faut réunir pour réussir dans mon métier : c'est le talent, le respect et l'amour pour le ballon* » exposait Candido Filho Valdo, le 28 février à Brazzaville, tout juste après avoir apposé sa signature au bas du texte d'accord qui en fait désormais l'encadreur technique du Centre national de formation de football (CNFF).

Il y a dix ans, pour un Congo toujours en attente de succès en football au niveau africain, le CNFF avait procuré joie et bonheur aux amoureux du ballon rond. Les jeunes Diables rouges, frais émoulus de ce lieu alors tenu par Eddie Hudanki, étaient parvenus au sommet de leur gloire en remportant la CAN junior 2007. Les Congolais se souvenaient à l'instant du lointain sacre des seniors en 1972 au Cameroun. Ces jeunes avaient poursuivi leur belle aventure avec suite, puisqu'ils arrachèrent aussi deux médailles d'or aux Jeux de la Francophonie respectivement à Beyrouth (Liban), en 2009 et Nice (France), en 2013. Puis, plus rien !

Quant à savoir si le Congo est une nation de football, il n'est que de songer aux grands noms qui résonnent encore dans le subconscient de tous : Mbono Sorcier, Ongagna Excellent, Foundoux Mulele, Moukila Paul Sayal, Matsima Maxime, Ntandou Paul, Bahamboula Mbemba Jonas Tostao, Ndomba Géomètre, Mpele François, et bien d'autres ! Quant à savoir si les conditions sont créées pour faire du foot une source d'épanouissement de la jeunesse congolaise, on peut répondre par l'affirmative en observant les infrastructures sportives dont s'est doté le pays ces dernières années.

Là, par contre, où les choses ne semblent pas bouger, c'est bien ce dont a parlé le nouvel encadreur du CNFF : « *Si l'on travaille sérieusement avec amour et volonté, c'est sûr et certain qu'on peut rêver grand* », se reprenait-il au cours de la cérémonie. Le football, on le sait, est devenu une grosse machine qui ne peut s'accommoder de l'improvisation, de l'absence de moyens ou de leur gestion chaotique, de la camarilla et du copinage.

Rentabiliser les installations sportives nationales et donner la chance aux jeunes, voilà deux impératifs qui ne peuvent être remplis sans l'amour du travail bien fait, sans le retour de l'ordre dans la gouvernance du « front sportif » dans toutes ses dimensions.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le Rad annonce sa participation à la concertation politique de Ouesso



Les responsables du RAD rendant publique leur déclaration (photo adiac)

Le Rassemblement des acteurs de la démocratie (Rad) prendra part aux assises politiques de Ouesso, dans la Sangha, annoncées par le gouvernement. Cette plateforme de l'opposition dite modérée a confirmé sa participation dans une déclaration solennelle, rendue publique le 1er mars à Brazzaville.

Cartel politique regroupant huit partis et associations politiques de l'opposition, le Rad reste déterminé à participer aux assises politiques prévues très prochainement dans le chef-lieu du département de la Sangha, comme il l'a toujours fait.

« *Face aux nombreux défis à relever dans un sursaut national, le Rad n'a jamais cessé de prendre part active aux différentes concertations politiques portant sur les échéances électorales ou constitutionnelles, initiées par les pouvoirs publics, organisées à Ewo, Dolisie et Sibiti. C'est en toute conscience politique qu'il annonce solennellement sa participation à la très prochaine concertation*

politique de Ouesso, dans la Sangha », a-t-on lu dans cette déclaration. L'objectif visé par ce groupement politique de l'opposition est de participer aux débats politiques, notamment sur la gouvernance électorale afin, dit-il, de contribuer, aux côtés d'autres formations politiques de la nation, à la promotion de la démocratie participative dans le pays.

« *Le Rad ne soutient jamais la politique de la chaise vide, parce qu'elle ne paie jamais. On peut refuser une information donnée, mais pas un appel. Nous irons à Ouesso surtout pour que le bureau soit restructuré afin que cette institution fonctionne normalement* », a souligné Abel Gode-

froy Bouckas, coordonnateur de cette famille politique. Pour Gaspard Kaya Magane dont le parti, l'Union des démocrates et des libéraux du Congo (UDLC) nouvellement créé vient d'adhérer au Rad, la concertation politique de Ouesso est la bienvenue.

« *Cette concertation politique permettra aux participants de faire le bilan de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI). Il s'agira notamment de voir quelles recommandations ont été appliquées, comment le gouvernement les a appliquées mais aussi et surtout ce qui reste à mettre en œuvre* », a précisé Gaspard Kaya Magane.

Afin de consolider la démocratie dans le pays, le Rad a invité les autres groupements politiques et associations se réclamant de l'opposition, à prendre activement part aux assises de Ouesso.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ODD

Adapter les 17 objectifs au nouveau plan national de développement du Congo

Quelques mois après le lancement par le Premier ministre Clément Mouamba des Objectifs du développement durable (ODD), la République du Congo vient de se doter d'une feuille de route pour la transposition des 17 ODD dans ses politiques de développement. Cette feuille de route met aussi l'accent sur l'implication des médias congolais dans la vulgarisation de l'agenda 2030.

La feuille de route pour la transposition des ODD dans les politiques de développement national du Congo qui a été dévoilée le 24 février lors d'un atelier national, a été validée par le ministère du Plan, les acteurs de la société civile, des universitaires, des cadres ministériels, en partenariat avec des agences du système des Nations unies, ainsi que d'autres partenaires au développement.

L'atelier de présentation de la feuille de route qui s'est déroulé en présence de la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ebouka-Babakas, visait à jeter les bases de la réflexion sur l'in-

tégration des ODD à tous les niveaux, dans les politiques, stratégies et projets de développement au Congo.

Avec quinze volets d'action, la feuille de route pour la transposition des ODD dans le Plan national de développement 2017-2021 du Congo, souligne la nécessité de le contextualiser au plan national de développement 2017-2021 ; de prendre en compte des ODD dans le document prospectif vision 2036 ; d'appuyer les stratégies sectorielles...

Le processus ne se limite pas, cette feuille de route consacrée à l'adaptation aux ODD prévoit une série d'ateliers de renforcement des capacités des parlementaires et élus



Le présidium lors des échanges sur le développement durable (DR)

locaux ; des directeurs des études et de la planification des ministères sectoriels et des leaders des organisations de la jeunesse, afin qu'ils s'approprient réellement cette politique de développement. Le Congo et les 192 Etats membres des Nations unies ont adopté en 2015 les 17 nouveaux objectifs de l'agen-

da pour le développement durable, avec pour engagement, d'ici à 2030, de mettre fin à la pauvreté et à la faim ; améliorer la santé et l'éducation ;

bâtir des villes plus durables, combattre les changements climatiques et protéger les océans et les forêts.

Fiacre Kombo

TRANSPORT AÉRIEN

Le Congo s'emploie à la facilitation du voyage



Le comité national de facilitation a tenu une session le 28 février à Brazzaville, à l'issue de laquelle il a adopté des projets de programme et de décret relatifs à la facilitation de l'aviation civile et du transport aérien.

À l'ouverture de cette rencontre, le directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), Serge Florent Dzota a souligné l'objectif du programme national de facilitation de l'aviation civile.

Selon lui, ce programme vise à «fournir un cadre devant garantir l'amélioration et l'optimisation des mouvements d'aéronefs, des membres d'équipages, des passagers et des marchandises à travers les aéroports, et d'améliorer le service à la clientèle, tout en

maintenant les exigences appropriées de sûreté».

Le programme national de facilitation de l'aviation civile définit la politique de l'Etat pour assurer la fluidité des personnes et des biens dans les aéroports et aérodromes, en respectant les contraintes de sécurité, de sûreté, de santé et des exigences fiscal-douanières. Il a été conçu en fonction des orientations édictées par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de Chicago, relative à l'aviation civile internationale.

Le projet de décret relatif à la facilité du transport aérien a pour objectif d'assurer la transposition en droit positif interne

des normes de l'annexe 9 (facilitation) de la Convention de Chicago.

L'adoption de ces deux documents par le comité national de facilitation est une bonne chose pour les nombreux passagers faisant usage des aéroports du Congo. Car, cela mettra un terme à des tracasseries déplorées par des voyageurs dans certaines plateformes aéroportuaires nationales.

Le Congo a développé au cours des quinze dernières années un vaste programme de réhabilitation et de construction des infrastructures aéroportuaires. Grâce à celui-ci, le pays s'est doté dans la même période d'au moins une dizaine d'aéroports modernes.

Elion Christian Brice

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX

Les pays de la Cémac réunis à Brazzaville

L'Agence nationale d'investigation financière (Anif) de la République du Congo organise du 2 au 3 mars à Brazzaville, la 5e session annuelle de la conférence des Anif de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

Portant sur le thème « la coopération nationale et internationale dans la prévention contre le financement du terrorisme en Afrique centrale », cette session sera l'occasion pour les participants de discuter, entre autres, des questions liées au fonctionnement de leur association. Les débats porteront aussi sur la finalisation et la mise en place des équipes chargées de mener une réflexion sur la problématique de collaboration entre les Anif et les autorités de supervision et d'autorégulation (Cobac, Cosumaf, Cima, Beac), en vue de l'application effective des dispositions transversales du règlement Cémac.

Pour le directeur général de l'Anif du Congo, André Kanga, également président du conseil d'administration des Anif de la cémac, cette réunion devrait permettre de trouver des mécanismes et des solutions pour renforcer la capacité de chaque État puis améliorer le cadre d'échanges d'informations, « condition sine qua non du maintien de la paix, la stabilité et de la sécurité dans la sous-région », a-t-il conclu.

Signalons que la 5e session annuelle des Anif connaîtra la participation de la Cellule nationale de renseignement financier de la République démocratique du Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

DOUANE CONGOLAISE

La consigne de grève a été respectée par la majorité

Le mouvement de grève annoncé hier par l'intersyndical des travailleurs des douanes du Congo, lors d'une assemblée générale extraordinaire a été suivi à la lettre notamment à Brazzaville. C'est ce qui ressort du constat fait par notre équipe.

A la direction générale des Douanes de Brazzaville un climat morose a été observé. Tout le personnel était absent en dehors du directeur général et des directeurs centraux qui assuraient le service minimum. Pour empêcher les syndicats de faire irruption et éventuellement bloquer les bureaux de ces responsables comme ils le menaçaient, des gendarmes ont été postés à l'entrée principale. Même tableau à la direction départementale des douanes de Brazzaville. Mais ici, le directeur départemental assistait à une passation de service dans son bureau, a-t-on appris sur place. Quant au bureau du beach, les portes étaient hermétiquement fermées.

A l'aéroport international Maya-Maya, quelques brigadiers rencontrés sur place n'ont pas arboré leurs uniformes, évitant de se faire remarquer par des syndicalistes. « Je suis venu travailler parce qu'il y a des usagers qui doivent retirer leurs marchandises dans nos magasins. En plus, notre chef de bureau est venu. Le directeur départemental a fait un tour ici il y a un moment. C'était imprudent de ma part d'être aux abonnés absents », s'est justifié un douanier ayant requis l'anonymat.

Rappelons que parmi les revendications, les douaniers déplorent la nomination à des postes de responsabilités de certains agents subalternes, en formation ou ayant déjà fait valoir leurs droits à la retraite. Ces derniers réclament également la restitution par la tutelle, de la taxe sur la redevance informatique (RDI).

L.Mb.G.

BASSIN DU CONGO

La France promet son aide au Fonds bleu

L'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery a indiqué récemment que compte tenu de l'importance du projet Fonds bleu pour le Bassin du Congo initié par le président Denis Sassou N'Guesso, son pays entend apporter son aide au Congo pour la réalisation de ses objectifs.

Accompagné d'un expert sur les problématiques forestières en Afrique et d'un représentant de l'Agence française de développement, l'ambassadeur de France, Bertrand Cochery, a été reçu le 10 janvier par la ministre congolaise de l'Economie forestière, du développement durable et de l'environnement, Rosalie Matondo.

« Nous avons discuté d'un sujet important notamment du suivi de l'annonce à Marrakech du Fonds bleu pour le Bassin du Congo qui a été lancé par le président Denis Sassou Nguesso », a fait savoir le diplomate français au sortir de l'entretien. Le projet Fonds bleu pour le

Bassin du Congo entre dans une phase concrète de sa mise en œuvre, mobilisant ainsi plusieurs partenaires parmi lesquels la France. « Il va falloir spécifier, ministère par ministère, quels seront les grands secteurs (...), au niveau international, les

« Il faut aller de l'avant, car le Bassin du Congo au sens large du terme est un enjeu environnemental national et mondial »,

pays qui font partie du projet Bassin du Congo et, voir chapitre par chapitre, dans quel cas la France pourra apporter son aide au Congo pour la réalisation de ses objectifs », a précisé l'ambassa-

teur Bertrand Cochery. Cette approche concrète a également permis aux parties congolaise et française de faire le point des différents projets qui sont en cours d'exécution, impliquant plusieurs départements ministériels du Congo dont celui dirigé par la mi-

nistre Rosalie Matondo, mais surtout de préciser l'appui que doit apporter le ministre des Finances « pour la contrepartie congolaise ».

« Il faut aller de l'avant, car le Bassin du Congo au sens



L'ambassadeur Bertrand Cochery (DR)

large du terme, est un enjeu environnemental national et mondial », a conclu Bertrand Cochery, à l'issue d'une rencontre qui a vu le partenaire français réaffirmer son soutien en matière de forêt et d'environnement.

Notons que le projet Fonds bleu pour le Bassin du Congo avait été lancé au cours de la COP22 clôturée le 18 novembre à Marrakech au Ma-

roc. Initié par le chef de l'Etat congolais, il vise à promouvoir la réduction des effets du réchauffement climatique dans le Bassin du Congo.

Le projet va au-delà de l'initiative de gestion rationnelle des forêts ; il s'agit de passer de l'économie forestière à l'économie bleue en allant vers la stabilisation des forêts, selon son promoteur.

Fiacre Kombo

DINERS-DÉBATS DES DIRIGEANTES

La 3^e édition aura lieu vendredi

Au cours d'une conférence de presse qu'elle a animée le 1er mars à la Chambre de commerce, Bel Lauretta Téné, directrice de publication du magazine Dirigeantes et directrice de l'Institut Afrique RSE Congo, initiateur du projet Dirigeantes, a annoncé la couleur de cette 3^e édition qui se déroulera le 3 mars dans la salle du Forum Mbongi. Cette activité a été une occasion pour elle de présenter ledit projet.

Lancé le 3 mars 2016 à Pointe-Noire, le projet Dirigeantes est consacré au management au féminin. Il met en lumière des femmes dirigeantes et partage les bonnes pratiques des entreprises. Trois supports ont été mis en place pour atteindre ses objectifs, notamment le magazine trimestriel Dirigeantes qui présente les femmes leaders constituant des modèles de réussite et d'encouragement; le site Internet (www.lesdirigeantes.com) qui reprend les portraits des femmes parus dans le magazine et offre plus de visibilité, d'ouverture et de possibilité de partenariat et les 4D (Dîners-Débats-Des Dirigeantes) espace de partage d'expérience, des échanges sur les sujets d'actualité et une occasion de se mettre en réseau.

Ces trois supports sont ouverts à toutes les femmes, tel que l'a précisé Bel Lauretta Téné : « Même dans le secteur informel, il y a des modèles.



Une vue de la salle lors de la conférence de presse (DR)

Dirigeantes, ce ne sont pas seulement les femmes chefs d'entreprises, mais toutes les femmes qui se sont levées un jour pour faire quelque chose afin de contribuer à l'économie du pays. Dirigeantes, c'est la valorisation des compétences féminines. Nous voulons montrer aux femmes que c'est possible de

réaliser son rêve, son projet, leur dire qu'il ne faut pas baisser les bras, mais il faut avancer malgré les difficultés. Nous voulons aussi leur faire comprendre qu'on peut s'épanouir dans son travail même après avoir été frustrée.

Au cours de la 3^e édition des 4D qui a pour marraine la

chanteuse camerounaise Sally Nyolo, les participants vont échanger avec d'éminents orateurs (femmes chefs d'en-

treprises, directeurs des ressources humaines...) sur le thème « Comment concilier vie privée et vie professionnelle pour la performance des entreprises ? ». Bien que le projet Dirigeantes ait pour principale cible la femme, le dîner-débat est ouvert à tous car son thème concerne tout le monde : homme comme femme, a estimé Bel Lauretta Téné.

Pour elle, il est important d'arriver à concilier sa vie privée avec sa vie professionnelle car cela va de la bonne marche de l'entreprise et de son épanouissement dans son travail. « Il faut trouver l'équilibre entre sa vie privée et son travail. Ce n'est pas facile mais il faut vraiment trouver cet équilibre pour se sentir épanouie. Et quand une entreprise arrive à avoir un personnel épanoui, elle-même aussi s'épanouit ».

Outre leur site Internet, outil efficace pour vendre son entreprise, le projet Dirigeantes est aussi présent sur les réseaux sociaux. Tenant compte des avantages qu'offrent ces outils, Bel Lauretta Téné a encouragé les femmes à en faire usage pour faire connaître leurs activités et vendre leurs produits : « Au lieu de se contenter de publier seulement ses photos, les réseaux sociaux devraient permettre aux femmes entrepreneuses de communiquer sur leur entreprise. Il faut être visible si on veut faire du business », a-t-elle conseillé.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

La situation sociale et économique des ménages est encore précaire, selon une enquête

Une enquête a été menée à ce sujet dans les milieux urbain et rural par l'Institut Centrafricain des statistiques et des études économiques et sociales (Icases) et rendue publique le 22 février à Bangui par Alfred Sabendo, directeur des statistiques au ministère du Plan. Dans le but d'impacter l'action du gouvernement et avoir une maîtrise des données sur les ménages après la crise, l'Icases a mené une enquête orientée sur les conditions socioéconomiques des ménages. La publication de son rapport intervient alors que les bailleurs ont annoncé 1.130 milliards de CFA pour financer le plan de relèvement du gouvernement après la crise.

Alfred Sabendo explique les grands axes du rapport, « nous avons collecté les points de vue de certains ménages qui sont choisis au sort dans 10 ménages, dont 5 en milieu urbain et 5 en milieu rural au-delà de 20 à 40 kilomètres du centre urbain, et les résultats ont montré que nous avons du pain sur la planche. L'état des infrastructures sont à une étape de dégradation très avancée », a-t-il expliqué.

Pour lui, les infrastructures socioéconomiques de base en particulier les écoles, les marchés, les formations sanitaires, les institutions de micro finances, « ont été pillées, il y a très peu de ménages qui ont accès à l'électricité et à l'internet, et de la dégradation des routes dans les communes empêche la libre circulation des produits agricoles vers la capitale », a-t-il ajouté.

L'Icases entend lancer une nouvelle enquête au mois de mai prochain.

Les autorités préoccupées par le phénomène de braconnage après la crise

Le gouvernement contrôle seulement 40% des ressources récupérables de la faune sur toute l'étendue du territoire après la crise, un manque à gagner pour l'économie centrafricaine, selon André Marie Nombou chargé de mission au département de l'Environnement, lors d'une interview accordée au RJDH à Bangui.

La faune en République Centrafricaine est un secteur vital pour son économie, un facteur de croissance selon le plan de relèvement présenté à Bruxelles lors de la table ronde du 18 novembre 2016. La faune dans le nord est sous le contrôle des groupes armés tandis que la faune sauvage monte en puissance dans les aires protégées de Dzanga-Sangha au sud. C'est dans ce contexte que le gouvernement projette d'amender conformément à la stratégie de la protection de cette zone.

Le relèvement de la faune est conditionné par le processus DDRR et le retour de l'autorité de l'Etat, selon André Nombou. « **Lorsqu'on prend le nord-est et le nord-ouest, le gouvernement n'a aucun contrôle sur les frontières, donc le ministère des Eaux et forêts aussi. On attend qu'on puisse passer le DDRR afin d'avoir cette possibilité de repartir aux frontières avec nos amis et partenaires** », a-t-il dit.

Une stratégie nationale de lutte contre le braconnage est envisagée par le gouvernement pour combattre les maux qui minent la faune en Centrafrique.

La RCA a consacré 11, 1% de sa superficie qui est de 622.984 Km² aux Parcs nationaux et réserves naturelles et 31, 5% aux zones de chasse.

Plainte des veuves face au commerce des supports de cours dans les établissements publics

Des femmes veuves ont décrié le commerce des supports de cours dans les établissements publics qui ne favorisent pas l'épanouissement des orphelins. Plaintes exprimées lors d'une rencontre d'élaboration du plan d'action de lutte contre les violences basées sur le genre à Bangui.

Plusieurs professeurs mettent en vente leur support de cours, un commerce qui échappe à l'administration éducative et porte préjudice aux élèves et étudiants démunis. Cette plainte intervient au moment où les enseignants vacataires sont en grève pour exiger de l'Etat leur intégration dans la fonction publique. Certains élèves rencontrés par le RJDH se disent fragilisés par cette pratique. « Ces pratiques se font surtout au premier cycle. Tous les professeurs ne sont pas concernés, seuls les vacataires le font au niveau du premier cycle. Nous, élèves, les dénonçons ; mais il revient aux directeurs des études de sanctionner ces enseignants et de mettre fin à ce fléau qui pousse les élèves au vol ou à l'abandon », a expliqué Claver élève au lycée des martyrs.

Un autre soutient que dans les

classes d'examen, les enseignants en profitent pour intimider les candidats, « c'est trop comme intimidation. Ils nous disent si on ne paie pas, on sera coincé aux examens. Ils ne font pas normalement les cours mais viennent juste vendre des supports », a témoigné Nina, un

Deloi Molenguela, projette une action : « Ceux qui sont au fondamental 1 et 2 seront appelés à être étudiants demain. Donc, nous allons mettre un mécanisme en place pour pouvoir parler de cela et pour rencontrer le ministre afin de lui en parler en face. Il est

« c'est trop comme intimidation. Ils nous disent si on ne paie pas, on sera coincé aux examens. Ils ne font pas normalement les cours mais viennent juste vendre des supports »

élève en classe de Terminale au lycée Miskine.

Ces veuves appellent le gouvernement à l'action. « Nous appelons le gouvernement à l'action pour pallier le problème et permettre aux élèves dépourvus d'avancer au même rythme que les autres. Nous appelons aussi les professeurs à faire cours et à expliquer convenablement leurs leçons », a suggéré une participante à cette rencontre. Le secrétaire général de l'Association nationale des étudiants centrafricains (ANECA), Gil-Christ

d'une extrême importance que nous puissions nous lever pour combattre ce genre de violence », a-t-il promis.

Un enseignant rejette en bloc ces accusations et note que « ce sont des élèves irréguliers et fainéants qui poussent parfois certains enseignants à mettre à leur disposition des supports de cours à photocopier ».

Le président Faustin Archange Touadera avait envisagé en juin 2016 d'augmenter de 24% le budget de l'éducation nationale.

Le gouvernement et la FAO recherchent la cause des infections de poissons en vue d'une riposte

Connaître les causes du syndrome ulcératif épizootique des poissons et organiser la riposte, tel est l'objectif de l'investigation au cours d'une rencontre interministérielle avec l'appui de la FAO, ce 27 février à Bangui.

Le poisson fait partie des recettes quotidiennes des Centrafricains. Les blessures constatées sur les poissons constituent une préoccupation pour les consommateurs. Le premier constaté a été enregistré en 2015 dans le sud de la RCA. Plus de deux ans après, il n'existe pas encore de riposte et c'est dans ce contexte que les ministères concernés veulent apporter une réponse.

Etienne Ngounio-Gagbia, chargé des programmes à la FAO, présente les objectifs de l'initiative : « renforcer les connaissances du comité sur la pathologie ; savoir le syndrome ulcératif épizootique des poissons, les mé-

thodes de collecte d'échantillons de poissons infectés, les tests d'application du système de monitoring et les conditionnements d'envoi à l'étranger pour analyse des échantillons, font partie intégrante du programme », a-t-il expliqué. Il a en outre présenté que l'enjeu est « d'établir des documents pouvant aboutir à l'élaboration d'un projet sous régional sur les investigations et riposte contre les syndromes des infections des poissons en Afrique Centrale, car le phénomène est un manque à gagner pour les pisciculteurs et les pêcheurs », a-t-il ajouté.

Neuf préfectures y compris Bangui sont touchées par la pathologie de poisson blessé. La dernière en date remonte au 3 février dans la Kémo au centre du pays.

Source locale : Réseau des journalistes pour les droits de l'homme (RCA)





Parc de loisirs
Restaurant
Salle de cinéma
Terrain de basket
Salle d'anniversaire;
Salle de musique;
Salle de jeux vidéo;
Salle de danse;
Coin des tout petits; etc.

Réouverture
le 1^{er} mars 2017

06 647 85 85
 e-mail: infos.fantasya@gmail.com

98, rue Charles FAUCAULT
 (à côté de Brazza Hôtel, derrière la poste).

AFRIQUE CENTRALE

La CEEAC et la BAD au chevet du Pacébc

La clôture de la première phase du Projet d'appui à la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du Bassin du Congo (Pacébc) étant prévue pour le mois de juin prochain, le secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Ahmad Allam-Mi, s'est entretenu le 27 février à Libreville avec une délégation de la Banque africaine de développement (BAD), conduite par le représentant résident de la BAD au Gabon, Ali Lamine Zeine.

Au cours de cette rencontre, les deux interlocuteurs ont fait le point sur l'état d'avancement des activités en cours d'exécution et d'examiner les problèmes qui y sont liés, afin de formuler les recommandations sur les actions urgentes à prendre durant le trimestre restant.

Pour le chargé du projet auprès de la BAD, l'agroéconomiste supérieur, Jean Louis Moubamba, au nombre des actions urgentes à mener, figurent le paiement des contrats des entreprises qui ont travaillé pour le Pacébc, l'organisation de deux ateliers de recapitalisation et la restitution des bâtiments.

L'ambassadeur Ahmad Allam-Mi, lui, a insisté sur la nécessité de tirer au clair toutes les questions organisationnelles, fonctionnelles et financières qui ont constitué des handicaps à la réalisation avec succès du projet, de façon à réduire les risques d'échec de la phase 2, si elle venait à voir le jour.

Lancé en 2009, l'objectif du Pacébc est d'assurer la régénération des écosystèmes et d'améliorer les conditions de vie des populations. C'est le fruit de l'engagement pris par la BAD d'accompagner la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) dans la mise en œuvre du Plan de convergence adopté en février 2005.

Le projet d'Appui à la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du Bassin du Congo couvre sept pays : Cameroun; Congo; Gabon; Guinée Equatoriale; République centrafricaine; République démocratique du Congo et Rwanda. Il est cofinancé à hauteur de 37,28 millions d'unités de compte, soit environ 28,53 milliards de FCFA par un don du FAD (Fonds africain pour le développement), de la BAD et les contributions de la CEEAC et des bénéficiaires.

Yvette Reine Nzaba

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES CONGOLAIS DE L'ETRANGER

Programme des conférences-débats / Période du 03 mars au 29 avril 2017

Vendredi, 03 mars 2017 :

• La Diplomatie congolaise de l'indépendance à nos jours par Jérôme

OLLANDET (Ambassadeur itinérant)

• La diplomatie aujourd'hui : enjeux et perspectives par Paul Alexandre MAPINGOU (Ambassadeur itinérant)

Vendredi, 10 mars 2017 :

• L'éthique du diplomate par Sylvain

BAYALAMA, Inspecteur général du MAECCE

• La conférence internationale sur la Région des Grands Lacs : bilan et perspectives par Jérôme OLLANDET (Ambassadeur itinérant)

Vendredi, 17 mars 2017 :

• L'action du Système des Nations unies en République du Congo par Anthony

OHEMENG-BOAMAH, (Coordonnateur-résident du PNUD au Congo)

• Les crises en Syrie et en Irak : leurs

conséquences au Moyen Orient par André POH (Chef du Département du Protocole Diplomatique et des Affaires Consulaires).

Vendredi, 24 mars 2017 :

• La Diplomatie économique par Delphin EMBONDZA, Ambassadeur itinérant)

• La Coopération Sino-africaine : cas de la République du Congo par XIA HUANG, Ambassadeur de Chine au Congo)

Vendredi, 31 mars 2017 :

• L'Agenda 2063 par Jacques OBINDZA (Chef du Département Afrique)

• Les nouvelles menaces contre la paix et la

sécurité internationale par Sydney ADOUA-MBONGO (Directeur des affaires juridiques au MAECCE)

Vendredi, 07 avril 2017 :

• L'action du Congo dans la crise Centrafricaine par le colonel Pierre Mongo (Ministère de la Défense nationale)

• Mandat du Congo au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies : bilan et perspectives par Philippe ONGAGNA (DG Droits de l'Homme)

Vendredi, 15 avril 2017 :

• Les mécanismes de défense et de sécurité en Afrique par le Général OSSELE (Ministère de la Défense nationale)

• La lutte contre les faux médicaments en Afrique par le Docteur Aimé EKAKA (DG des médicaments, pharmacies et laboratoires)

Vendredi, 22 avril 2017 :

• Contribution des Forces armées congolaises dans les opérations de maintien de la paix par le Général OKOÏ (chef d'état-major Général des FAC - Congo)

• Les changements climatiques : revue de la COP21 et de la COP22 par Joël LOUMETO (Ministère de l'Economie Forestière)

Vendredi, 29 avril 2017 :

• La diplomatie face aux enjeux et défis de la communication moderne par Jocelyn Francis WABOUT. (Directeur de l'Information et de la Documentation au MAECCE)

VISION 4
- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité
24H/24
Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

TNT CANAL+ AFRICA eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

CENTRAFRIQUE

La Minusca dénonce la distribution des armes aux jeunes par un groupe armé

La mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine (Minusca) a averti qu'elle s'inquiétait des informations sur la distribution d'armes aux jeunes dans la sous-préfecture d'Ippy (centre) par un groupe armé. Pour ce faire, la force internationale a demandé aux dirigeants du groupe « de mettre immédiatement fin à ces agissements ».

« Des informations concordantes font état de la distribution d'armes à des jeunes par la coalition du Front populaire pour la renaissance de Centrafrique (FPRC) à Ippy, préfecture de la Ouaka (centre de la République centrafricaine), en vue de poursuivre son offensive sur Bambari en violation de la ligne de démarcation tenue par les forces onusiennes », indique la Minusca dans un communiqué.

La force onusienne a condamné ces manœuvres, estimant que « si elles étaient mises à exécution, mettraient gravement en danger la vie d'innocentes populations et donneraient lieu à de nouvelles attaques contre les soldats de la paix ».

La Minusca a souligné que les commanditaires de ces agissements « porteront l'entière responsabilité de toute violence dirigée contre la population civile et les forces onusiennes ». Elle exhorte ces derniers à « prendre toutes leurs responsabilités et à se retirer d'Ippy sans délai, en regagnant leurs positions initiales ».

De plus, la Minusca a appelé tous les groupes armés, en particulier le FPRC et l'UPC (Mouvement pour l'Unité et la paix en Centrafrique) à « une cessation immédiate des hostilités et un engagement ferme au dialogue prôné tant par les autorités nationales que par l'initiative africaine de paix ». Elle a réitéré qu'elle continuera à remplir en toute impartialité son mandat, « en vue de protéger les populations civiles, renforcer l'autorité de l'Etat et faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire ». « A cet égard, elle ne ménagera aucun effort pour réduire la présence et la menace que continuent de poser les groupes armés sur toute l'étendue du territoire centrafricain », souligne la source.

La Centrafrique peine à se relever du conflit provoqué par le renversement en 2013 du président François Bozizé par la coalition de la Séléka prétendant défendre les droits des 15% de musulmans, entraînant une contre-offensive des milices anti-balaka majoritairement chrétiennes. Ce conflit a fait des milliers de morts et des centaines de milliers de réfugiés. L'intervention de la France et des Nations unies a permis l'élection d'un nouveau président: Faustin Archange Touadera, il y a un an et le retour d'un calme relatif dans la capitale, Bangui. Les groupes armés restent, cependant, actifs dans l'intérieur du pays, principalement pour le contrôle des ressources (bétail, or, diamants...).

Nestor N'Gampoula

CHEZ AFFOUSSA

Tout une gamme de produit pour l'entretien du teint
Préparation de Pommade-Savon pour l'entretien du teint



- Huile et savon gommant rajeunissant
- Huile pour l'entretien du teint des nourrices après l'accouchement
- Entretien du teint avant le mariage
- Lotion, crème et huile pour les tâches (Tous types de tâches).
- Lotion spéciale pour les boutons sur le visage
- Et vente aussi des robes, chemises en pagens et Bazin pour hommes et femmes(Cousu).

Si vous voulez avoir un teint de rêve appelez chez Affou
Contact : 06 - 494-26-69 Marché Total.
NB: Ouvert de 8h à 18h / Livraison à domicile.

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Attention Antionette. Je désire désormais être appelée Mabika Antoinette.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire une opposition dans un délai de trois (3) mois.

DROIT DU SOL OU DROIT DU SANG

L'Italie écartelée

La classe politique italienne est en ébullition autour du vote au Sénat d'une loi définissant les conditions d'accès à la nationalité pour les enfants d'immigrés.

Partisans et adversaires d'un accès facilité à la nationalité pour les enfants d'immigrés nés en Italie ont porté le débat sur la place publique. le mardi après-midi, sur la mythique place du Panthéon en plein cœur de Rome, des milliers de manifestants sont venus demander aux sénateurs de se mettre « au diapason de la modernité » en votant pour que les enfants d'immigrés nés en Italie acquièrent automatiquement la nationalité italienne, comme cela se fait ailleurs.

Mais dans les médias et sur d'autres places publiques des villes, les opposants à ce qu'ils considèrent comme un blanc-seing accordé à l'immigration clandestine, disaient leur véhémence réprobation. Aménés par des organisations proches du mouvement xénophobe de la Ligue du Nord mais pas seulement, les protestataires affirmaient que la nationalité italienne ne s'acquiert ni par le passeport, ni par les circonstances : on est italien parce que né de parents italiens. Point barre !

L'affaire touche à des cordes très sensibles en pleine période de vastes flux migratoires, dont l'Italie est devenue le centre des arrivées. Comme en bon nombre d'autres pays européens aussi, même les plus généreux en matière de droits

de l'Homme, la question des étrangers et de leur intégration ou non nourrit la montée visible des courants xénophobes et populistes. Et les admonestations du pape François, lui-même fils d'immigrés italiens en Argentine, semblent glisser sur tous comme de l'eau sur les plumes d'un canard.

Signe de la difficulté à trancher, le projet de loi pour la reconnaissance de la nationalité italienne aux enfants d'immigrés nés en Italie, remonte... à 2004. Ce fut alors la gauche au pouvoir qui introduisit le texte au vote du Parlement. Un certain Mario Marazziti, alors porte-parole de la Communauté catholique Sant'Egidio, avait tout fait pour le faire inscrire à l'agenda des élus. Aujourd'hui député lui-même, Mario Marazziti est devenu le président de la Commission des Affaires sociales. Et il n'a bien évidemment pas changé d'avis sur la question, au contraire !

Il fait noter que les discussions ont trop traîné en longueur, et que l'heure est venue de trancher définitivement. Depuis 2004, soutient-il, les débats à la Chambre ont produit pas moins de... 8.700 amendements déposés par la droite pour empêcher l'examen rapide et le vote de la loi. Cette

montagne de demandes de rectifications, d'éclaircissement et/ou d'abrogation a, bien entendu, le droit constitutionnel à être examinée, proposition par proposition : du travail d'Hercule !

Dans l'entretemps, signale l'Istat, l'Institut italien de la statistique, quelque 900.000 enfants d'immigrés nés en Italie et qui n'ont plus, pour la plupart, aucun lien direct avec le pays de leurs parents, attendent de savoir s'ils sont étrangers ou italiens. Le droit du sol, le *Ius soli*, suivant l'expression latine, et le droit du sang, le *Ius sanguinis*, sont en opposition sur la question. Cécile Kyenge Kashetu, l'ancienne ministre italienne de l'Intégration et d'origine congolaise avait fait du *Ius soli* son cheval de bataille, se heurtant à de solides rigidités sur la question.

Le texte en discussion au Parlement, fruit de nombreuses retouches, établit qu'en Italie peut avoir droit à la nationalité, tout enfant né de parents étrangers résidents réguliers; tout enfant arrivé en Italie avant l'âge de douze ans et qui y a fréquenté une école pendant au moins 5 ans ; tout étranger établi en Italie avant l'âge de 18 ans et qui y réside régulièrement depuis au moins six ans, à condition d'y avoir suivi des cours dans une école et d'en avoir reçu au moins un diplôme.

Lucien Mpama

BRÈVES

FIFA

Le président de la Fifa, Gianni Infantino, a confirmé sa volonté d'octroyer 10 places à l'Afrique au Mondial 2026 de football. Sur les 48 équipes prévues pour le Mondial 2026, neuf à dix seront africaines. L'augmentation du nombre d'équipes à cet événement mondial majeur va donner lieu à de plus grands investissements dans le monde, particulièrement en Afrique. Dans le cadre du Mondial à 32 équipes, le format actuel, cinq places sont réservées au continent africain. Le pays hôte de ce Mondial 2026 sera connu en mai 2020.

GAMBIE

Les députés gambiens ont adopté une loi supprimant de la Constitution la limite d'âge à 65 ans pour les candidats à l'élection présidentielle. Cette limite d'âge, également valable pour les candidats au poste de vice-président, avait été fixée après révision de la Constitution entrée en vigueur en 1997. Sa suppression intervient après la contestation fin janvier de la nomination, par le président Adama Barrow, comme vice-présidente de Fatoumata Jallow Tambajang, 68 ans. Cette révision constitutionnelle lui ouvre la voie pour une nouvelle nomination à la vice-présidence, selon des observateurs. Les députés ont également adopté un texte qui relève à 75 ans l'âge du départ à la retraite des magistrats, contre 70 ans auparavant.

GABON

Alors que l'industrie pétrolière au Gabon est en pleine mutation, l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep) a lancé une grève, le 22 février à Port-Gentil, au sein de la filiale gabonaise du pétrolier français Maurel et Prom (M&P) à l'occasion de son rachat à 72,65% par l'Indonésien Pertamina. La justice a déclaré « illicite » cette grève du syndicat pétrolier, qui consulte ses bases pour le dépôt d'un préavis de grève générale dans tout le secteur des hydrocarbures. L'Onep demande notamment à M&P une « indemnité de bonne séparation » de six mois de salaire brut par année d'ancienneté pour les 300 salariés gabonais. Le secteur pétrolier se réorganise sous tension au Gabon, où Total et Shell ont aussi annoncé leur retrait progressif.

BÉNIN

Une nouvelle épidémie de la fièvre hémorragique à virus Lassa a fait deux morts. 61 cas ont été enregistrés dans le nord du pays. C'est la troisième fois que le Bénin connaît cette épidémie. La dernière avait démarré par la commune de Tchaourou comme cette fois-ci. Le virus avait fait 28 décès sur 54 cas enregistrés. La fièvre de Lassa a été identifiée pour la première fois en 1969 dans le Nord du Nigeria. Il s'agit d'une infection virale appartenant à la même famille que les virus d'Ebola et de Marburg. Selon le Centre américain de prévention et de contrôle des maladies, la fièvre de Lassa fait près de 5 000 victimes en Afrique de l'Ouest.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

LE POINT DE VENTE SOUKISSA CHANGE DE DENOMINATION ET DEVIENT LE POINT DE VENTE MIKALOU



Le Point de Vente MUCODEC SOUKISSA déménage pour un nouveau site plus spacieux et convivial. Il change de dénomination et devient à présent MUCODEC MIKALOU.

Venez nombreux profiter de votre nouvel espace d'accueil, aménagé pour votre seul confort. Parce qu'aux MUCODEC, nous tenons compte de vos exigences et nous concilions efficacité, professionnalisme et proximité.

Votre nouveau Point de Vente MUCODEC MIKALOU situé au terminus MIKALOU, au N°02 de la rue KOMBO - TSIKA, en face de la station de bus, ouvrira ses portes dès ce lundi 06 Mars 2017 à 8h00.

MUCODEC, encore plus proche de vous !



COOPÉRATION

L'amitié Chine-Afrique ne changera jamais

Depuis 27 ans, l'Afrique est la destination de la première visite de l'année du ministre chinois des Affaires étrangères. Wang Yi a ainsi effectué du 7 au 11 janvier 2017 une tournée dans cinq pays africains, à savoir Madagascar, la Zambie, la Tanzanie, la République du Congo et le Nigeria.

La continuité de cette tradition illustre la grande importance que la Chine attache à la coopération sino-africaine et au développement de l'Afrique. La visite de M. Wang signale à la communauté internationale que la Chine et l'Afrique constituent une «communauté de destin» et donne le ton pour le développement sain des relations sino-africaines en 2017.

La Chine salue chaleureusement la participation des pays africains à l'initiative «la Ceinture et la Route». Les cinq pays concernés par cette dernière visite ont tous présenté leur volonté de servir de portail et de pont pour «la Ceinture et la Route» en Afrique. Ils ont également exprimé l'espoir d'obtenir des investissements et aides de la

Chine dans les domaines de la construction d'infrastructures, de l'agriculture, de la fabrication, du tourisme et de l'exploitation des ressources humaines.

La Chine, la Zambie et la Tanzanie sont parvenues à un consensus pour reconstruire et moderniser le chemin de fer Tanzanie-Zambie, dans le but de redonner de la vitalité et de la vigueur à ce dernier et de transformer cette ancienne «voie d'amitié et de liberté» en une «voie de coopération et de prospérité». La Chine a assumé ses responsabilités et a contribué une nouvelle fois au développement du chemin de fer Tanzanie-Zambie, et les deux pays africains ont répondu favorablement à ce projet. Le chemin de fer Tanzanie-Zambie,

un monument dans l'histoire des relations sino-africaines, a forgé une amitié profonde et constante entre la Chine et l'Afrique.

La Chine appelle également les pays africains à apprendre de ses expériences en matière de réforme et d'ouverture. La zone économique spéciale de Pointe-Noire, en République du Congo, qui a étudié les expériences de réforme et d'ouverture de la Chine, est un bon exemple de la transformation et la modernisation de la coopération sino-africaine. La zone de coopération commerciale Chine-Zambie, la plus grande et la plus développée de ce genre en Afrique, a joué un rôle positif dans le développement de l'économie zambienne et a facilité les échanges d'expé-

riences entre les deux pays. La Chine soutient le développement durable indépendant des pays africains, en favorisant l'industrialisation et la modernisation agricole de l'Afrique. Wang Yi a souligné lors de sa visite en Afrique que la Chine encourageait les pays africains à profiter de leur avantage en termes de ressources et de géographie pour promouvoir l'industrialisation et la modernisation agricole. Aider l'Afrique à développer son agriculture et son industrie était l'un des sujets importants du sommet de Johannesburg sur la coopération sino-africaine en 2015. Dans les années à venir, la Chine et l'Afrique continueront à mettre en oeuvre les résultats atteints lors du sommet de Johannesburg.

Les pays africains ont réaffirmé leur soutien à la politique d'une seule Chine, à la

position de la Chine sur les questions liées à Taiwan et à la mer de Chine méridionale, ainsi qu'aux actions légitimes de la Chine pour sauvegarder sa souveraineté nationale et son intégrité territoriale. Les cinq pays ont déclaré adhérer fermement à la politique d'une seule Chine et interdire tout contact officiel avec Taiwan.

Cette visite revêt une grande portée politique, illustrant le fait que la Chine se tient toujours aux côtés des pays en développement, en particulier les pays africains. Dans un contexte international complexe et changeant, la signification de la coopération sino-africaine a connu une évolution importante, mais l'amitié profonde entre la Chine et l'Afrique et la détermination des deux parties à mener un développement gagnant-gagnant ne changeront jamais.

Xinhua

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo
palais du CONGO

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS
de la Tradition à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville

Annnonce de la Commission d'organisation des 40 ans de la mort du cardinal Emile Biayenda

Dans le cadre de la commémoration du grand jubilé des 40 ans de la mort du Cardinal Émile Biayenda prévue le 22 mars 2017, il sera organisé des concerts de chants religieux dans l'Archidiocèse de Brazzaville, selon le programme suivant, à partir de 14 h 30 :

- Secteur n° 1 - **Samedi 4 Mars 2017** : Cathédrale Sacré Coeur, Notre Dame de l'Assomption, Saint-François d'Assise et Notre-Dame de Fatima, en l'église de Notre Dame de l'Assomption.
- Secteur n° 4 - 1^{er} Sous secteur - **Samedi 4 Mars 2017** : Bacongo et Makélékélé, en l'église Notre-Dame du Rosaire de Bacongo
- Secteur n° 5 - **Samedi 4 Mars 2017** : Madibou et Djoué en l'église Saint-Paul de Madibou
- Secteur n° 6 - **Samedi 4 Mars 2017** : Massengo et Djiri, en l'église Saint-Grégoire de Kingoma.
- Secteur n° 2 - **Dimanche 5 Mars 2017** : Poto-Poto, Mougali et Mfilou, en la Basilique Sainte Anne du Congo
- Secteur n° 3 - **Dimanche 5 Mars 2017** : Ouenzé et Talangaï, en l'église Notre-Dame des Victoire de Ouenzé
- Secteur n° 4 - 2^e Sous secteur - **Dimanche 5 Mars 2017** : Bacongo et Makélékélé, en l'église Notre-Dame du Rosaire de Bacongo



NÉCROLOGIE

La famille Ngombe a le regret d'annoncer aux parents amis et connaissances, le décès inopiné de leur fils et neveu, Armel Léger Céleste, le 19 février 2017 à Brazzaville. La veillée a lieu à Talangaï au, N°43, rue Saint-Paul. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Laudes Martial Mbon, journaliste correspondant de presse, et la famille Mbon informent les parents, amis et connaissances que l'inhumation de leur regrettée sœur et fille, Joséphine Agnouon Mbon décédée subitement le 19 février 2017 à Brazzaville, aura lieu ce jeudi 2 mars 2017 selon le programme ci-après :

9H00 : levée du corps à la morgue de l'hôpital de référence de Talangaï;
10H00 : recueillement au domicile familial situé au N°25 de la rue Okouampi, sur l'avenue des ambassadeurs (en allant vers Jacques Opangault), arrêt maman Embôtô.
13h30 : départ pour le cimetière privé la Grâce VIP;
16H00 : fin de la cérémonie

IN MEMORIAM

4 mars 1987 - 4 mars 2017, voici 30 ans que Marie Jeanne Itoua a été rappelée à Dieu. À l'occasion de cette commémoration, les familles Itoua, Ossengué, Ngatsé, Koumou, N'Gusso, Issongo, Okoua, Oba et Bouya prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle.



À cette même occasion, ces familles informent les parents, amis et connaissances qu'une messe sera dite le mardi 4 mars à 12 heures en la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé. Un apéritif sera offert au Jardin des soeurs de ladite paroisse.

Dieu a donné, Dieu a repris, que le nom de Dieu soit loué!

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

LIBRAIRIE LES MANGUIERS



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Émissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble Les Manguiers (MplA), Brazzaville
République du Congo.

Horaires d'ouverture:

du mardi au vendredi 10h-19h
Samedi 10h-18h





LE RESEAU DES SMARTPHONES

PROMO TO SEPELA
Liste des gagnants
du 1er tirage

AG Partners

Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
055631551	Smartphone	040510277	20 000 FCFA	050149217	25 000 FCFA
056440707	Smartphone	055219921	20 000 FCFA	055994081	25 000 FCFA
057915284	Smartphone	056151544	20 000 FCFA	057342488	25 000 FCFA
057066904	Smartphone	057575659	20 000 FCFA	057740203	25 000 FCFA
056199319	Smartphone	053702616	20 000 FCFA	055500781	25 000 FCFA
057664370	Smartphone	055790991	20 000 FCFA	053010461	25 000 FCFA
053720954	Smartphone	055138104	20 000 FCFA	055964161	25 000 FCFA
050737758	Smartphone	053823248	20 000 FCFA	055523636	25 000 FCFA
056087268	Smartphone	056889426	20 000 FCFA	056328649	25 000 FCFA
057099591	Smartphone	055249311	20 000 FCFA		
057060901	Smartphone	056329433	20 000 FCFA	053664533	30 000 FCFA
044759120	Smartphone	055215542	20 000 FCFA	044437473	30 000 FCFA
055599052	Smartphone	056226484	20 000 FCFA	055516110	30 000 FCFA
055954833	Smartphone	050137842	20 000 FCFA	055700636	30 000 FCFA
056068091	Smartphone	040022084	20 000 FCFA	055016359	30 000 FCFA
056030443	Smartphone	053034297	20 000 FCFA	040142813	30 000 FCFA
055280270	Smartphone	055415976	20 000 FCFA	055079644	30 000 FCFA
044539375	Smartphone	044006335	20 000 FCFA		
050812159	Smartphone				
040370461	Smartphone				
055784421	Smartphone	056283281	25 000 FCFA		
040363442	Smartphone	040312230	25 000 FCFA		
055461517	Smartphone	040488502	25 000 FCFA		
055337186	Smartphone	056725959	25 000 FCFA		
044353547	Smartphone	056193927	25 000 FCFA		
050888797	Smartphone	056685060	25 000 FCFA		
055518897	Smartphone	056662222	25 000 FCFA		
040463633	Smartphone	044202128	25 000 FCFA		
055304815	Smartphone	056665642	25 000 FCFA		
055367722	Smartphone	056018562	25 000 FCFA		
050568283	Smartphone	044190009	25 000 FCFA		
044217136	Smartphone	044460711	25 000 FCFA		
044017861	Smartphone	055676118	25 000 FCFA		
056255585	Smartphone	053196955	25 000 FCFA		
044226764	Smartphone	044466250	25 000 FCFA		
055874089	Smartphone				

Gagnant du voyage
pour Dubaï
05 602 80 97

PROCESSUS DE KIMBERLEY

Une congolaise à la tête du Conseil mondial des diamants

C'est depuis le 1er mars que Marie-Chantal Kaninda, une économiste formée à l'Université de Liège, en Belgique, occupe ses nouvelles fonctions de directrice exécutive de World Diamond Council (Conseil mondial du diamant) en remplacement de l'américaine Patricia Syvrud. À la tête d'une importante organisation de lutte contre le trafic illégitime des pierres précieuses, surtout dans les zones en conflit comme l'est de la RDC, la voix de cette experte dans les questions minières ne manquera pas de peser sur la réforme du Processus de Kimberley qui devrait intervenir cette année.

À la tête d'une organisation internationale stratégique dans la régulation du diamant, Marie-Chantal Kaninda se fixe deux tâches

essentielles : la bonne gouvernance du secteur et la réforme du processus de Kimberley. En matière de bonne gouvernance, la nouvelle directrice exécutive n'en est pas à ses premières armes. En effet, Marie-Chantal Kaninda est à la tête d'un Groupe d'étude qui a élaboré le premier Code de bonne conduite du secteur privé. Avec l'appui de la Fédération des entreprises du Congo, sa campagne pour faire adhérer le maximum d'entreprises du pays a récolté un franc succès. À présent, elle va répondre aux enjeux et défis de la traçabilité des diamants bruts à l'échelle mondiale pour prévenir leur commerce illégitime. Sa deuxième priorité sera de défendre les intérêts des industriels de la joaillerie et du diamant dans la réforme du Processus de Kimberley. Avec la reprise des

hostilités dans la partie est de la RDC, les réponses durables aux questions liées au commerce illégitime du diamant se pose de nouveau comme un défi majeur pour le continent africain.

Marie-Chantal Kaninda est l'une des femmes cadres les plus influentes en RDC. Affichant 20 ans d'expérience au compteur, elle a travaillé pour les plus grands groupes miniers : Ashanti Gold Field et AngloGold Ashanti (exploitation de l'or), De Beers (exploitation du diamant) et Rio Tinto (deuxième groupe minier mondial). Elle a occupé des fonctions dans l'administration, les ressources humaines et la gestion. L'un de ses plus grands rôles était de négocier la relocalisation de toute une communauté en Angola pour permettre à son Groupe de mener des activités d'explo-

ration. Il y a aussi des moments difficiles comme les discussions avec les autorités centrafricaines dans le cadre de la fermeture des bureaux de son Groupe.

Depuis son arrivée dans les mines en 1980, Marie-Chantal Kaninda n'a jamais quitté le secteur. Au contraire, elle y a laissé des marques indélébiles en tant qu'initiatrice du Code de bonne conduite. Elle a développé le MCK&L Consulting, un cabinet de conseil et d'accompagnement dans l'ouverture en Afrique des filiales et de bureaux de représentation. Au sein du conseil d'administration de la Diamond Development Initiatives, elle contribue au développement de l'exploitation artisanale des diamants. Par ailleurs, elle continue à mener une grande bataille pour l'accès des femmes aux

métiers techniques dans les mines. « *Il faut continuer à veiller aux conditions de la femme dans les mines* », soutient-elle avec fermeté. Dans le social, sa fondation MCKM a apporté 50 bourses d'études pour l'année scolaire 2012-2013. Pour rappel, le Conseil mondial des diamants est une organisation internationale qui traite en priorité de la traçabilité des diamants bruts pour barrer la route au commerce illégitime des pierres précieuses. Initiative des industriels du secteur, il a introduit en 2003 le système d'autorégulation baptisé « Processus de Kimberley ». Avant cette nomination, Marie-Chantal Kaninda occupait la fonction de présidente de l'Initiative anti-corruption pour le secteur privé de la RDC au sein du Conseil.

Laurent Essolomwa

HONNEUR À TSHISEKEDI

Conadé propose la débaptisation de la commune de Limete

Pour ce parti politique, le changement de nom de la commune de Limete en commune de Tshisekedi sera une preuve justificative et légitime non seulement de la dimension de son œuvre mais aussi et surtout de la noblesse de sa lutte qui mérite d'être imitée et pérennisée par les générations futures, comme pour l'ex-président Kasa-Vubu.

Dans une correspondance adressée fin février au gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta Yango, dont copie a été réservée au ministre chargé de l'Intérieur, le parti Conservateurs de la nature et démocrates (Conadé) a proposé, au nom de tous les Congolais, la débaptisation de la commune de Limete en commune de « Tshisekedi ». Le président de Conadé, Moïse Moni Della, a motivé cette démarche par la forte personnalité et la grandeur politique d'Étienne Tshisekedi, qui a tiré sa révérence le 1er février, ainsi que par le combat que l'illustre disparu a mené pour l'instauration de la démocratie et de l'État de droit en RDC. Cette proposition de Conadé se justifie également, à en croire Moïse Moni Della, qui se dit héritier de la noble lutte du feu président Étienne Tshisekedi, par le fait qu'ayant élu domicile à Limete, le président de l'UDPS et « père de la démocratie congolaise » était devenu une référence pour cette partie de la ville-province de Kinshasa au point de se faire appelé « *le sphinx de Limete* ». « *Ce serait là la meilleure façon de rendre un hommage mérité à cet illustre disparu dont les œuvres et la lutte resteront à jamais marquées d'une pierre blanche, comme c'est le cas de l'ex-président Kasa-Vubu et sa commune de résidence* », a souligné le président de Conadé.

Lucien Dianzenza

SUCCESSION DE TSHISEKEDI AU RASSEMBLEMENT

La candidature d'Olenghankoy au Conseil des sages

La succession d'Étienne Tshisekedi à la tête du Conseil des sages du Rassemblement des forces sociales et politiques acquises au changement (Rassop) est littéralement lancée. Plate-forme membre du Rassemblement, la Dynamique de l'opposition politique congolaise a livré, à travers une note technique rendue publique le 28 février et signée par le modérateur Gilbert Kiakwama Kia Kiziki au terme d'une réunion de la majorité de ses membres, sa position par rapport à la restructuration à venir au sein du Rassemblement.

Sur la note technique, on remarque les paraphes des représentants d'autres plates-formes membres de la Dynamique participants à ladite réunion. Il s'agit de Kiakwama Kia Kiziki, Pr Freddy Matungulu Mbuyambu, Ingele Ifoto, Heva Muakasa, Jean-Claude Mvumbwa, Joseph Olenghankoy, Pr Kutumisa Kyota, Lumeya Dhu Maleghi, Lugendo Lula Oscar, Pr Tshibangu Kalala, Fiyou Ndongboni, Mme Thatcher Lusamba et Me Claude Bafwafwa. L'on note d'emblée que cette plate-forme politique apporte son soutien total à la candidature de Joseph Olenghankoy, président du parti politique Fonus et de la plate-forme Debout congolais qui fait partie du Rassemblement.

Se penchant, en effet, sur la double candidature émanant d'elle pour la présidence du Conseil des sages du Rassemblement, la Dynamique de l'opposition affirme : « *La branche majoritaire de la Dynamique de l'opposition, qui est sous la coordination du député Kiakwama, soutient la candidature du député Joseph Olenghankoy au poste de président du Conseil des sages du Rassemblement. Cette candidature jouit aussi de la confiance de trois de quatre représentants de la Dynamique aux travaux du dialogue inclusif de la Cénco, et trois de quatre membres de la Dynamique, membres du Conseil des sages du Rassemblement, ayant pris part aux travaux du conclave de Genval. Le 4e, le*

député Mayombe se retrouve au gouvernement actuel ».

La Dynamique souligne qu'elle « *reste une et indivisible. Sa direction/modération est actuellement assurée par le député Gilbert Kiakwama Kia Kiziki qui a le soutien total de cinq des six plates-formes qui composent notre regroupement politique* ». Elle révèle qu'« *un groupe minoritaire conteste la modération pourtant légale et légitime menée par le député Kiakwama. Conduit par le député Martin Fayulu, ce groupe dissident est fait des membres d'une seule des six plates-formes de la Dynamique, les FAC, en violation des règles et pratiques de l'organisation* ».

La Dynamique fait remarquer que certains membres des FAC sont restés fidèles à la branche majoritaire de la Dynamique et à la modération légitime de notre regroupement politique. Il s'agit notamment du Pr Kutumisa Kyota (PNRD), de Mme Lusamba Thatcher (AFLP) et de Me Bafwafwa (Radeco). Et de déclarer : « *... Ne peut engager la Dynamique de l'opposition auprès des tiers que sa composante majoritaire dont la modération est assurée par le député Kiakwama Kia Kiziki. La Dynamique de l'opposition rejette dès lors la candidature illégitime du député Martin Fayulu... et rappelle que la date limite du dépôt des candidatures au poste de président du Conseil des sages était fixée au lundi 20 février 2017. Toute candidature réceptionnée au-delà ne peut donc être prise en compte* ».

En ce qui concerne la primature et la présidence du Conseil national de suivi de l'Accord du 31 décembre 2017, la Dynamique de l'opposition soutient que « *l'UDPS ne peut diriger à la fois la primature et le Conseil des sages du Rassemblement. Elle doit choisir l'une ou l'autre. L'unité, la cohésion et l'avenir du Rassemblement en dépendent* ». Aussi cette plate-forme de l'opposition a-t-elle pris acte et se réjouit-elle de l'information qui lui a été donnée le 24 février par M. Kitenge Yesu, président par interim du Conseil des sages,

selon laquelle, l'UDPS a abandonné sa prétention de diriger le Conseil national de suivi de l'Accord. « *Dans ces conditions, la primature reviendrait à l'UDPS* », avance-t-elle.

Restructuration au sein du Rassemblement...

La note technique contient aussi des propositions de structuration du Rassemblement. De l'avis de la Dynamique de l'opposition, le défi prioritaire du Rassemblement est aujourd'hui d'assurer une succession efficace à la présidence de son Conseil des sages laissée vacante à la suite de la disparition inopinée de son leader, feu le président Étienne Tshisekedi. « *Les réformes en profondeur des organes du Rassemblement devraient être menées dans les meilleurs délais, mais sans précipitation. La Dynamique de l'opposition est dès lors d'avis que l'examen de la mise en place proposée d'une deuxième présidence au sein du Rassemblement, au-dessus et au-delà de celle du Conseil des sages, n'est pas opportun en ce moment de deuil et de peu de quiétude des esprits* », peut-on lire dans la note technique de la Dynamique.

La plate-forme estime qu'il faut « *éviter d'avoir deux têtes au sommet du Rassemblement : un président du Rassemblement (qui n'est pas dans les institutions actuelles de notre regroupement politique) et un président du Conseil des sages (qui est dans les institutions/CNSA). La proposition ne semble avoir aucune justification rationnelle et convaincante. Elle planterait les germes de conflits et de divisions susceptibles de paralyser et mettre en danger l'unité de commandement et de gestion du Rassemblement* ». Pour la Dynamique de l'opposition, le président du CNSA aura plus de poids et d'autorité au sein du Rassemblement. Il aura ainsi des troupes politiques derrière lui et sous sa direction pour mieux faire face aux manœuvres politiciennes du camp adverse.

Martin Engimo

VIE ASSOCIATIVE

Ucofem appelle à la mobilisation des femmes des médias pour la parité

L'appel a été lancé le 1er mars par la présidente de l'Union Congolaise des femmes de médias, Anna Mayimona, au cours d'un marathon organisé dans le cadre du 20e anniversaire de cette association prévue pour ce mois de mars.

La marche, qui a suivi comme itinéraire la place Assanef sur l'avenue du 24 Novembre en passant par les avenues Nyangwe et Huileries pour se clôturer à la place du Cinquantenaire, a permis aux femmes de médias de faire passer leur message à la communauté tant nationale qu'internationale qu'elles militent pour la parité 50/50 d'ici 2030 conformément aux objectifs du développement durable. Message qu'on pouvait lire sur des banderoles et des T-shirts : « Les femmes des médias se mobilisent autour des objectifs de développement durable pour une planète 50/50 d'ici 2030 », « La parité est possible d'ici 2030 ». Selon la présidente Anna Mayimona, à travers ce marathon, l'Ucofem se mobilise pour améliorer la situation de la femme dans les médias et atteindre la parité. « Parce que c'est l'objectif à atteindre d'ici 2030. Nous, en tant que femmes des médias, nous nous engageons également à atteindre cet objectif pour améliorer l'image de la femme des médias », a-t-elle dit. Pourquoi avoir choisi le marathon, Anna Mayimona a répondu : « Le marathon a été choisi parce qu'il s'agit d'une activité dynamique. Nous voulons rester dans cette dynamique pour marcher et dire que nous avons totalisé 20 ans, mais nous ne nous arrêtons pas là. Il y a encore du chemin à faire et on a choisi le mois de mars pour marquer d'une ma-



Ucofem pour la promotion de la parité

nière particulière ce mois et nous engager davantage dans la promotion des droits de femmes dans les médias et par les médias. Nous marchons pour montrer notre engagement à la promotion de la parité dans les médias ». Le président de l'Union nationale de la presse du Congo, Jean Boucard Kasonga Tshilunde, a donné le coup d'envoi de cette marche qui a regroupé non seulement les membres de l'Ucofem mais aussi des femmes d'autres associations des journalistes pour montrer que les femmes des médias sont toutes unies pour une cause :

la promotion de la parité.

Jean Boucard Kasonga Tshilunde a encouragé les femmes des médias tout en leur demandant d'être solidaires à celles dont les images intimes sont publiées dans les réseaux sociaux par des gens sans loi ni foi. « Je vous demande de vous montrer plus solidaires à vos collègues qui sont victimes de réseaux sociaux. Cela ne fait pas honneur à la femme des médias. Nous devons ensemble condamner avec la dernière énergie cette manière d'instrumentaliser la femme, afin

que les choses changent et que quand on amorcera la 21e année de l'Ucofem que la femme retrouve son honneur, sa crédibilité et sa confiance », a-t-elle déclaré. Présent au point de chute de cette marche, le représentant de l'Internews a souligné que son organisation travaille en partenariat avec l'Ucofem depuis 2011 dans la promotion de la parité dans les médias et par les médias. La marche organisée à Kinshasa s'est déroulée au même moment à Goma, Lubumbashi et Bandundu.

Aline Nzuzi

RAPATRIEMENT DU CORPS DE TSHISEKEDI

La famille biologique assouplit sa position

Selon la famille biologique d'Étienne Tshisekedi qui était en conférence de presse le 13 février à Bruxelles, l'exigence de la publication d'un nouveau gouvernement avant le rapatriement de sa dépouille conformément à l'accord du 31 décembre n'est pas une conditionnalité mais plutôt un souhait.

Dans une conférence de presse tenue le 13 février à Bruxelles, les membres de la famille biologique d'Étienne Tshisekedi avec, au premier plan, Mgr Mulumba (évêque de Mwaka) et Félix Tshisekedi, fils du défunt, ont tenté d'éclairer l'opinion au sujet de la controverse suscitée par le rapatriement du corps du leader de l'UDPS. Cette intervention médiatique était très attendue d'autant plus que le point de vue de la famille était très attendu pour se faire une réelle conviction sur ses vraies exigences qui ne cadrent pas nécessairement avec celles du parti. Les propos tenus par les orateurs laissent entrevoir une nette démarcation quant à la façon d'appréhender le problème par la famille politique et biologique qui ne semblent plus émettre sur la même longueur d'ondes.

Alors que pour le parti, l'application de l'accord de la Saint-Sylvestre demeure la condition sine qua non au rapatriement de la dépouille d'Étienne Tshisekedi, la famille biologique n'en fait pas une conditionnalité, parlant plutôt d'un souhait et non d'une obligation. « Nous ne faisons pas une exigence la publication d'un nouveau gouvernement », a déclaré Félix Tshisekedi, secrétaire exécutif chargé des Relations extérieures. Le fils Tshisekedi a, par ailleurs, demandé au Premier ministre Samy Badibanga de se « mettre en retrait et ne pas organiser les funérailles », afin d'éviter les émeutes et le bain de sang. Il estime que la personne du Premier ministre pose problème au niveau de la base politique du parti et, par conséquent, « Badibanga ne devrait pas être présent aux funérailles ». Et de marteler : « Sa présence serait une maladresse vu son parcours politique actuel ». Cependant, pour éviter toute dérive, la famille exige la mise en œuvre de l'accord de la Cénco, « testament politique du défunt », soutient Félix. Pour ce faire, il exhorte les parties, au nom de sa famille politique, à finaliser les arrangements particuliers en cours.

A.D.

FUNÉRAILLES

La dépouille d'Étienne Tshisekedi attendue à Kinshasa le 11 mars

C'est déjà, ou presque, le dénouement de la polémique sur le lieu de la sépulture d'Étienne Tshisekedi décédé le 1er février et dont le corps continue de reposer dans un funérarium à Bruxelles.



La dépouille d'Étienne Tshisekedi OK

La famille biologique de l'illustre disparu vient d'acquiescer à la décision de l'autorité urbaine de la ville-province de Kinshasa d'inhumer le père de la démocratie congolaise au cimetière de la Gombe contrairement à la proposition de sa famille politique qui avait jeté son dévolu sur le siège de l'UDPS situé à la 12e rue Limete. Un communiqué signé depuis Bruxelles par Mgr Gérard Mulumba, frère du défunt, et la veuve Marthe a suffi pour ramener les uns et les autres dans les rangs. « Après concertation entre la famille et l'UDPS, nous avons donc pris la décision d'informer l'opinion tant nationale qu'internationale ce qui suit : nous acceptons que la dépouille du président Étienne Tshisekedi soit inhumé dans un premier temps à la Gombe, puis à l'endroit qui sera désigné pour ériger son mausolée dans les jours à venir. Nous avons pensé ramener le corps du président Étienne

Tshisekedi à Kinshasa le samedi 11 mars 2017 », ont tranché les signataires. À l'UDPS, l'on déclare se ranger derrière la famille biologique en respectant ses décisions tout en sollicitant l'implication de la Monusco aux côtés des combattants de l'UDPS et de la police pour sécuriser les personnes et leurs biens lors de l'arrivée de la dépouille d'Étienne Tshisekedi à Kinshasa.

Quant à la controverse sur la nécessité de confier ou non au gouvernement Badibanga considéré comme illégitime la responsabilité d'organiser les obsèques d'Étienne Tshisekedi, la direction de l'UDPS estime que cette question n'est pas pour l'instant à l'ordre du jour et sera abordée dès le rapatriement du corps. Pour l'heure, une seule préoccupation taraude les esprits, à savoir la fin des travaux du caveau qui va recevoir la dépouille du « Sphinx » de Limete, un carré spécial de plus ou moins 500 m².

Alain Diasso

DIVISION 1 - ZONE OUEST

Pas de vainqueur entre FC Renaissance du Congo et FC MK

Avec un point supplémentaire, le FC Renaissance du Congo, tenu en échec par le FC MK, est déjà qualifié pour le Play-Off du 22e championnat national de football.

Le FC Renaissance du Congo et le FC MK de l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi ont été à forces égales, le 28 février, au stade Tata-Raphaël en match de la 13e journée de la zone de développement ouest de la 22e édition du championnat national de football. Score de la partie : un but partout. Le Brésilien Silva a ouvert la marque pour le club orange de Kinshasa à la 28e minute, avant l'égalisation avant la fin de la première période par Likambo Mbau. Les dix-huit joueurs de Renaissance du Congo retenus par l'entraîneur ivoirien François Guei ont été Héritier Nke, Guy-Serge Mukumi Mulamba, Djuma Shabani, Bayide Djombe, Christian Ngimbi, Inonga Baka Hénoc, Nzungu Mafuana Mazowa, Mukoko Tunumbe Serge, Asumari Many Rashidi, le Camerounais Ayuk Taku Akwo, le togolais Lamine Diawara, les Brésiliens Wanderley Ferreira Silva et Da Silva

Christian, Manga Dianzenza Roddy, alias Sissoko, Cédric Kalombo Diba, alias Milimo, le Camerounais Alfred Mfongang, alias Sarkozy, Rashidi Musinga et Jésus Mukoko Ducape. Avec désormais 33 points, le FC Renaissance du Congo a déjà composé son ticket pour le Play-Off de cette compétition. Rappelons que dans cette zone de développement, V.Club est premier avec 39 points après sa victoire sur Shark XI FC par deux buts à zéro (buts de Yazid Atouba et Glody Ngonda). Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) est deuxième avec 37 points après son large succès sur AS Ndombe par sept buts à zéro (triplé de Vinny Bongonga, doublé de Tulengi et du Brésilien Ferreira). Dans cette zone, les trois places qualificatives pour le Play-Off sont d'ores et déjà prises par V.Club, DCMP et Renaissance du Congo. Ce dernier va évoluer pour la première fois à ce niveau de l'élite du football national. Dans la zone de développement est, l'OC Bukavu Dawa a eu raison, le 27 février, au stade de la Concorde de la commune de Ka-



FC Renaissance du Congo

dutu à Bukavu, du CS Makiso de Kisangani, par deux buts à un en match décalé de la 11e journée de cette zone. Dans cette zone, l'AS Dauphin noir de Goma est peut-être bien partie pour se qualifier au Play-Off, occupant la pole position jusque-là. Le team vert-noir-jaune de Goma compte 20 points avec un goal différence de +6, devant l'OC Bukavu Dawa, également 20 points avec un goal différence de +5. L'OC Muungano est troisième avec 17 points et un match à jouer contre CS Makiso le 5 mars à Bukavu. Rappelons que dans la zone

centre sud, le FC Simba de Kolwezi a battu la formation de New Soger de Lubumbashi par deux buts à zéro ; le TP Mazembe a dicté sa loi au CS Don Bosco par un but à zéro, une réalisation de Kévin Mondeko à la 73e minute. Signalons que c'était le premier match du nouvel entraîneur de Mazembe sur le banc, le technicien français Thierry Froger. Mazembe est leader de la zone avec 39 points avec un goal différence de +30. Sanga Balende se retrouve en deuxième position avec 36 points et un match en retard, pour un goal différence de +19. CS Don Bosco occupe la troisième position avec 33 points,

devant Jeunesse Sportive Groupe Bazano (21 points), FC Saint-Éloi Lupopo (20 points), FC Lubumbashi Sport (18 points), FC Simba de Kolwezi (14 points), Océan Pacifique (14 points), AC Dibumba (13 points), et New Soger comme lanterne rouge (4 points). La Ligue nationale de football a programmé d'autres rencontres pour le 1er mars et le 2 mars dans la zone centre sud, notamment mercredi Océan Pacifique contre JS Groupe Bazano, SM Sanga alende opposé au FC Saint-Éloi Lupopo et jeudi, Lubumbashi sport confronté au TP Mazembe.

Martin Engimo

ÉLECTIONS

L'ISDD renforcera la capacité des futures candidates

L'Institut des stratégies de développement durable (ISDD) organisera dans les jours à venir à Kinshasa une session de formation à l'intention des futures candidates aux prochaines élections. L'objectif est d'accroître leur participation effective aux prochains scrutins électoraux. Une quarantaine de femmes issues des partis politiques et associations prendront part à cette séance de renforcement des capacités de femmes dans le domaine électoral axée sur « la mise à niveau du leadership féminin ».

Selon le chargé de programmes de

l'ISDD, il sera question d'outiller les futures candidates aux échéances électorales afin qu'elles aussi, à leur tour, puissent former d'autres femmes membres de leurs partis et mouvements politiques ou associatifs. Outre le renforcement des capacités de ces femmes pour la promotion de leurs droits au sein de leurs structures respectives, la formation visera aussi la réduction de l'écart entre l'homme et la femme au sujet de leur participation effective dans la vie politique nationale et influencer les femmes à accroître leur nombre dans les instances de décisions.

M.E.

C2 AFRICAINE/16ES DE FINALE

Les arbitres libériens et éthiopiens pour les matches du FC Renaissance et Sanga Balende

Le match des seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération entre Mouloudia Club d'Alger (Algérie) et le FC Renaissance du Congo de Kinshasa sera officié, le 10 mars, à partir de 20 h 45 (heure de Kinshasa) au stade du 5 Juillet d'Alger par un trio arbitral libérien. Ainsi en a-t-elle décidé la Confédération africaine de football (CAF) le 27 février. Il s'agit de l'arbitre central Isaac Montgomery, de l'assistant 1 Abraham Boye Fahbulleh, alors que Sekou Kanneh Jr S. sera l'assistant 2. L'on rappelle que le FC Renaissance a écarté de son chemin la formation gabonaise du FC Akanda au tour préliminaire (0-0 à Libreville, 1-0 à Kinshasa). Exempté des préliminaires, Sa Ma-

jesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi affronte en seizièmes de finale de cette C2 africaine le club soudanais d'Al Hilal Elobied. La rencontre prévue pour le 11 mars au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi à 15h30, heure locale, (le stade Kasha-la-Bonzola de Mbuji-Mayi encore en construction n'est pas encore prêt à accueillir des rencontres sportives) sera officiée par un trio arbitral éthiopien désigné par la CAF. Haileyeus Bazezew Belete en sera l'arbitre central, accompagné de ses deux assistants Temesgin Samuel Atango (assistant 1) et Kinfe Yilma Kinfe (assistant 2).

M.E.

CINÉMA

Un nouveau festival s'apprête à voir le jour

L'évènement, une initiative de la cinéaste Francine Nyakabwa portée par sa société de production et de distribution, à savoir la FN Entertainment, se tiendra du 29 mai au 4 juin 2017 à Bukavu mais affiche déjà sa vocation sous-régionale car Feciglac est l'acronyme de Festival de cinéma des grands lac

Le thème de la première édition du Feciglac est déjà connu. Dans un entretien au site de l'ASBL d'Un cinéma pour le Congo, Francine Nyakabwa a fait savoir qu'il se rapportait au contexte particulier du Sud-Kivu. Dès lors, il n'est pas étonnant de savoir qu'elle a porté son dévolu sur une sorte de mot d'ordre en clamant tout haut : « Non aux violences faites à la femme ». En effet, elle est de ceux qui pensent qu'il convient de ne pas garder un silence complice. Aussi, Francine dit avoir trouvé opportun d'organiser ce festival sans occulter le fait que dans ce coin du pays, « les femmes portent en elle, jusque maintenant, les stigmates provenant soit de la guerre, soit encore de la marginalisation ou encore de la domination de l'homme ». Pour cette première édition du Feciglac qui se déroulera du 29 mai au 4 Juin, Bukavu sera un carrefour du cinéma de la sous-région comme le laisse déjà sous-entendre son nom. Avec les participations annoncées du Rwanda et du Burundi voisins, trois nations seront au centre de ce rendez-vous dont la RDC est l'hôte. Directrice du festival, Francine Nyakabwa a

planifié d'organiser, en marge des projections de films, des ateliers ainsi qu'une compétition. Ainsi, les réalisateurs intéressés peuvent télécharger l'appel à film et le formulaire d'inscription disponible sur cinecongo.org. Le concours est ouvert autant aux fictions qu'aux documentaires. Les prix seront décernés indifféremment



Logo feciglac 2017

aux « meilleurs longs métrages de fiction et documentaires » ainsi qu'aux « meilleurs courts métrages de fiction et documentaires ». Si les cinéastes du monde entier ont le loisir de participer à ce festival quitte à respecter la date limite pour l'inscription des films ou pour les dépôts des candidatures fixée au 15 avril 2017, il y a cependant un prix réservé aux seules réalisations de la province organisatrice. Il s'appelle d'ailleurs « Révélation Sud-Kivu » et ne pourront prétendre à ce prix que les réalisateurs de la contrée. Le Feciglac a souligné explicitement qu'il reviendra « exclusivement aux films du Sud-Kivu ».

Nioni Masela

FORMATION

Clôture de l'atelier sur l'Itie

Débutés le 27 dernier, les travaux de cet atelier ont pris fin le 28 février dans la ville océane. Ces assises ont eu pour le thème «Renforcer l'engagement citoyen dans le contrôle des politiques publiques, à travers la promotion de la transparence, le suivi budgétaire, la lutte contre la corruption et les droits économiques et sociaux au Congo»

L'atelier s'inscrit dans le cadre du projet Renforcer le rôle de la société civile dans l'analyse et le suivi des politiques publiques et le contrôle citoyen de l'action publique. En plus du thème principal, d'autres sous-thèmes ont été développés par les participants au cours de cette rencontre sur l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE); la lutte contre la corruption au Congo : état des lieux, défis et perspectives; les droits économiques, sociaux et culturels ; les enjeux du suivi budgétaire. Cet atelier s'est fixé divers objectifs, à savoir mobiliser les populations autour de la gestion transparente et responsable des revenus extractifs en mettant l'accent sur les enjeux de la norme de l'Itie, susciter une appropriation par



les participants de l'Itie, de l'expérience congolaise et du débat sur la mise en œuvre des droits économiques et sociaux et des mécanismes de suivi des investissements publics, renforcer les capacités du public cible en matière de lutte contre la corruption, vulgariser les droits économiques et sociaux, contribuer à l'amélioration des politiques publiques

à travers le suivi budgétaire en impliquant les citoyens dans les activités de suivi des investissements publics dans les domaines de la santé et de la municipalisation accélérée, promouvoir les mécanismes innovants de lutte contre la corruption. Au cours de ces travaux, les participants ont formulé quelques recommandations sur la vulga-

Photo de famille des participants aux travaux

risation de la loi des finances à tous les citoyens, l'audition des marchés publics, la prévention des sanctions à l'endroit des opérateurs économiques véreux, l'attribution des marchés publics aux opérateurs économiques ayant de l'expérience au niveau national, le suivi de l'exécution du budget en synergie avec les autres composantes de la société

civile, l'association de la société civile en vue de l'élaboration du budget national, la dissémination de la déclaration des droits de l'Homme. L'atelier a été aussi marqué par la mise en place d'un comité d'éveil chargé de mener des investigations sur le terrain relatives au niveau d'exécution des travaux de la municipalisation accélérée à Pointe-Noire, la gratuité du traitement du paludisme chez les enfants âgés de zéro à quinze ans, la gratuité des antirétroviraux chez les malades du VIH-sida et celle de la césarienne à travers les centres de santé de la ville océane. Cette rencontre a été mise en œuvre par les ONG Rencontre pour la paix et les droits de l'Homme et Transparency international, avec l'appui financier de l'Union européenne. En plus de Pointe-Noire, ces genres d'ateliers ont déjà eu lieu à Brazzaville et dans d'autres localités de la partie septentrionale du Congo. La loi du Parlement numéro 5-2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées a été distribuée aux participants.

Séverin Ibara

DOUANES

Plus d'une cinquantaine d'agents installés dans leurs nouvelles fonctions



Le conseiller du ministre entretenant les nouveaux chefs de services et sections

Les nouveaux chefs de services et sections de douanes de ces départements ont été installés, le 28 février, dans leurs nouvelles fonctions par Epah Ngouandy Guillaume et Loemba Florence, respectivement directeur départemental des douanes à Pointe-Noire et au Kouilou, en présence du conseiller administratif et juridique du ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Jean Marie Moutsagana.

S'exprimant sur le sens des changements opérés dans ces départements, Jean Marie Moutsagana a expliqué que ceux-ci sont normaux et sont voulus par le ministère concerné en vue de donner un nouveau sang aux services des douanes à Pointe-Noire et au Kouilou en particulier et à l'économie congolaise en générale. « Les nouveaux promus prendront leurs services dès demain malgré l'absence de quelques promus à la cérémonie. Pour les douaniers qui ont été relevés de leurs fonctions, l'administration douanière est grande. Ils pourront être appelés à occuper d'autres fonctions», a-t-il indiqué. Notons que ladite cérémonie a débuté avec une heure de retard à cause d'un mouvement d'humeur entretenu par des douaniers mécontents.

S.I.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE






UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Chemises à rabat



Cartes de visite



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE JIU-JITSU

Les élections reportées pour ce jeudi sur fond de tension

Blanchard Oba, président sortant et Bérêche Djoubé sont les deux principaux candidats à la présidence. Le sort de chacun sera scellé à l'issue du scrutin du jeudi 2 mars après les échauffourées du 28 février.

L'assemblée générale élective de la fédération congolaise de Jiu-Jitsu devait se tenir le 28 février à Brazzaville. Les votants ont effectué le déplacement du stade Alphonse-Masamba-Débat où devaient se tenir les assises. Après l'arrivée du président sortant René Serge Blanchard Oba, du directeur général des Sports, Brice Lépébé, et du représentant du Comité national sportif et olympique congolais, Pépou Boungoula, les choses ne se sont pas passées comme la majorité des votants le croyaient. « Premièrement, cette assemblée générale élective n'a pas été convoquée par le président sortant. Deuxièmement, il n'a pas signé la liste des votants constituant le corps électoral ni celle des candidats aux différents postes du bureau



Les opposants à la candidature de Blanchard Oba s'indignent. Crédit photo Adiac

exécutif. (...) C'est pourquoi vu tous ces aspects, rien n'est conforme à la tenue de l'assemblée générale aujourd'hui », a signifié le directeur général des Sports. Par ailleurs, René Serge Blanchard Oba a dit : « Nous allons corriger rapidement les manquements qui ont été édictés. Nous proposons

donc la date de jeudi 2 mars pour la tenue de l'assemblée générale élective ». Les votants dont certains sont venus de l'intérieur du pays n'ont pas apprécié la proposition du président sortant. « Il n'a rien fait en quatre ans, ce n'est pas en un jour de report qu'il fera quelque chose. Il est mieux qu'on en

finisse aujourd'hui même », s'écriaient la majorité des ceintures noires qui ne veulent plus revoir Blanchard Oba à la tête de la Fédération. Certains maîtres étaient d'ailleurs sur le point de l'agresser physiquement. D'autres, épris des valeurs morales des arts martiaux se sont opposés facilitant la sortie de la salle et le départ

du président René Serge Blanchard Oba. Pris en étau par les budokas, il a lâché : « De toute façon, je ne serai même pas candidat. Que celui qui veut me succéder vienne déposer sa candidature ». Ces opposants ne l'ont pas cru sur parole. Ils attendent l'élection de ce jeudi 2 mars.

Rominique Nerplat Makaya

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Fin de la mission du chef du front antijihadiste au Sahel

Placé à la tête de l'opération Barkhane, mise en place dans le cadre de la lutte contre le terrorisme depuis 5 ans et arrivé au terme de sa mission à la tête du front antijihadiste au Sahel, le ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian a fait ses adieux à l'Afrique, le week-end dernier.

En effet, le ministre français, Jean Yves Le Drian, quittera officiellement son poste en mai. Ce qui coïncide également avec la fin du quinquennat et l'élection d'un nouveau président français. Ainsi, pour faire ses adieux au continent africain, le chef du front antijihadiste a adressé un message en encourageant les gouvernants africains à ne pas céder et à faire preuve d'efficacité, afin de faire face de manière rigoureuse au terrorisme.

« Face à des groupes terroristes qui ne reculent pas, nous devons multiplier des stratégies et chercher des moyens logistiques efficaces. Car, nous avons fait le choix de la non-passivité mais du combat », a-t-il précisé avant d'inviter son homologue malien d'accélérer de leur côté le processus de mise en œuvre des accords de paix signés en 2015 au nord de son pays. Car, rien n'est encore gagné dans ce combat qui, les premières patrouilles mixtes sont encore balbutiantes.

Faisant une rétrospection sur les statistiques des derniers attentats-suicides, le ministre français de la défense a signifié que le dernier attentat a fait environ 80 morts en janvier, notamment à Gao. Alors que les attaques aux engins explosifs improvisés (IED) continuent de frapper les forces maliennes, onusiennes et françaises.

Passant en revue dans la ville de Niamey, les cinq drones américains Reaper qui constituent pour lui, le nouveau nerf de la guerre, acquis par la France sous son impulsion, Jean-Yves Le Drian a reconnu que ces instruments sont nécessaires pour renforcer les stratégies de lutte. « J'étais là pour assister à l'arrivée du premier drone. Parce que c'était une urgence opérationnelle », a-t-il indiqué.

Signalons que Jean Yves Le Drian a bouclé sa tournée auprès des soldats français postés à Faya Largeau, à l'est du Tchad. « Barkhane, c'est une mission compliquée mais qui donne des résultats. Il faudra partir non pas au gré des humeurs mais quand les cinq pays du G5 Sahel assureront eux-mêmes leur sécurité », a conclu le ministre français.

Rock Ngassakys

NZANGO

Les équipes de Brazzaville et du Pool compétiront le 8 mars

La Fédération congolaise de Nzango (Féconza) organisera un tournoi qui mettra aux prises les équipes de Kinkala, Mindouli, Ignyé et Brazzaville à l'occasion de la journée Internationale de la Femme, au gymnase Henri-Elende.

« Pour la journée du 8 mars, nous allons associer la femme et le sport », a déclaré la présidente de la Féconza, Aminata Adjatou Cissé, expliquant le sens de la compétition pour laquelle plus d'une vingtaine d'équipes vont en découdre. Cette journée est intitulée « Nzango sans limite », a-t-elle précisé, par ailleurs. Le tournoi est restreint aux clubs de Brazzaville, de Mindouli, Kinkala et Ignyé parce qu'avec la conjoncture économique actuelle, la fédération n'a pas pu intéresser les équipes de tous les départements du pays. Les choses iront mieux pour les prochaines éditions.

A en croire Aminata Adjatou Cissé, il n'y a pas eu de tournoi qualificatif préalable ayant permis de sélectionner les équipes qui prendront part à la compétition du 8 mars. Il s'agit plutôt des clubs officiellement affiliés aux ligues de Brazzaville et du



La présidente de la Féconza annonçant la tenue de la compétition (DR)

Pool. En outre, faisant une lecture de la pratique du Nzango au Congo, la présidente de la fédération a souligné que le niveau technique est bon. Seulement, il se pose le problème de vulgarisation de la discipline. Pour l'heure, la fédération travaille afin qu'elle soit davantage pra-

tiquée au plan local avant de lancer la campagne à l'échelle internationale. Pour ce 8 mars au gymnase Henri-Elendé, Aminata Adjatou Cissé a promis que le public sportif qui viendra assurément nombreux ne sera pas déçu.

R.N.M.